

Délibération 2023-042

Finances – Compte de gestion 2022 - Budget annexe Ordures Ménagères

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 avril 2023.

Participants

Présents

Bessières	M. BERINGUIER Bernard, M. DARENGOSSE Ludovic, M. HAMDANI Aäli, Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, Mme CHARLES Ghislaine, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme DUQUENOY Aurore, M. MICHELOT Jean-Michel, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric,
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel,
Mme FOLLEROT Danielle a donné pouvoir à Mme DELTORT Florence,
M. SANTOUL Michel a donné pouvoir à M. BERINGUIER Bernard.

Conseillers excusés

Mme MONCERET Mylène, M. ANTONY Maxime.

Conseillers absents

M. DEMETZ Gilbert, M. BRAGAGNOLO Patrice.

Secrétaire de séance

M. DARENGOSSE Ludovic.

Membres en exercice - 31 | Membres présents - 23 | Pouvoirs - 04 | Membres absents - 04

Délibération 2023-042

Exposé

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion recense les écritures du comptable public, agent d'Etat. Les Collectivités Territoriales font l'objet d'un contrôle des comptes soutenu et donc d'une double comptabilité : Compte Administratif qui retrace les écritures de l'ordonnateur (Monsieur le Président) et Compte de Gestion qui retrace la comptabilité du comptable public. Les deux concordent Monsieur le Président présente le compte de gestion 2022 du Budget Annexe Ordures Ménagères

Résultats budgétaires de l'exercice

32600 - ORDURES MENAGERES CC VAL AIGO

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	72 100,00	2 341 918,00	2 414 018,00
Titres de recette émis (b)		1 971 894,04	1 971 894,04
Réductions de titres (c)		3 410,62	3 410,62
Recettes nettes (d = b - c)		1 968 483,42	1 968 483,42
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	72 100,00	2 341 918,00	2 414 018,00
Mandats émis (f)	19 944,18	1 867 926,62	1 887 870,80
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	19 944,18	1 867 926,62	1 887 870,80
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		100 556,80	80 612,62
(h - d) Déficit	19 944,18		

Après avis de la Commission Finances en date du 30 mars 2023 ;

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion 2022 du Budget annexe Ordures Ménagères ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision ;
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants – 27 | Pour – 27 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
M. DARENGOSSE Ludovic.



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 25 AVR. 2023

Pour extrait conforme,
Le Président,
M. Jean-Marc DUMOULIN


